À l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacune des listes qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Merci d'avance pour votre temps, nous diffuserons de notre côté les différentes réponses qui nous ont été apportées aux citoyen·ne·s de la commune.

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable.
Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer votre position.
Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. Plan de secteur et Schéma de Développement Communal

Votre liste est-elle favorable à

- Revoir votre Schéma de Développement Communal (SDC) de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation ?

2

Le SDT et le SDC visent principalement à éviter l'artificialisation des zones agricoles et à créer des centralités là où une série de services sont présents. Aussi, au niveau de la commune de VSS, nous prévoyons 2 centralités à VSS et Sibret. Et dès lors une densité plus importante dans celles-ci par rapport aux autres villages avec pour conséquence un maintien plus important des terres agricoles dans ces derniers.

- D'ici la révision du SDC, adopter un moratoire de l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts; ce en refusant toute demande de permis sur ces espaces ?

2

Mis à part des projets agricoles et malheureusement et de manière aberrante des projets éoliens, aucun permis n'est autorisé dans les zones agricoles. Au niveau de la commune de Vaux sur Sûre nous avons actuellement un dossier de révision du plan de secteur au Poteau de Morhet sur des parcelles forestières à concurrence de 5 à 6 ha en vue de la création d'une zone d'activités économiques pour nos PME et indépendants qui n'ont plus de possibilité de s'établir chez nous. Mais ce projet ne peut aboutir qu'avec des compensations. Ce qui sera bien entendu fait.

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place de nouvelles mesures ou renforcer les mesures existantes pour lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (ex. taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales…) ?

3

Nous avons arrêté début de cette mandature un règlement sur les logements inoccupés et nous voyons ici et là des changements (vente, permis, transformation, ….). Nous collaborons avec une AIS mais malheureusement très peu de projets chez nous avec des privés.

- Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

2

Nous assistons de plus en plus à des transformations de vieux bâtiments agricoles et n'avons aucun souci à des divisions là où cela peut s'intégrer. Quant aux aides, nous octroyons des primes à l'installation de panneaux photovoltaïques.

- Soutenir une division des logements, contrôlée via les guichets d'aide au logement et le plan de cohésion sociale et subordonnée à un accompagnement technique dans les lieux bien desservis en transports en commun ?

2

Cela va dans le sens décrit ci avant

3. Terres agricoles

Votre liste est-elle favorable à

- Réaliser un recensement et une analyse de l'affectation réelle (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.) des terres agricoles dans la commune, qui inclurait toutes les terres utiles à l'agriculture (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), ainsi qu'une analyse détaillée des affectations non-

nourricières des terres (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

2

La commune de Vaux sur Sûre est une commune comportant un nombre très important d'exploitations agricoles et de façon générale nous savons qu'il y a très très peu de terres non utilisées. Nous disposons de près de 250 ha de terres agricoles communales d'affouage et celles-ci sont mises à disposition de nos agriculteurs mais aussi à certains citoyens ayant des chevaux, moutons. Nous sommes également attentifs à ce que certains puissent disposer d'espaces pour des cultures maraichère ou encore pour des apiculteurs.

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan·ne·s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

2

Cfr ma réponse ci-dessus mais VSS comptant un nombre important d'exploitants agricoles c'est principalement vers eux que nous agissons mais dès qu'il s'agit de parcelles plus petites nous avons des discussions avec d'autres citoyens.

- Garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

3

Il s'agit de terres d'affouages dédiées à cet effet (cfr ci-dessus)

4. Biodiversité et espaces verts

Votre liste est-elle favorable à

- Renforcer ou mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (ex. plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public…) ?

2

Là où un projet peut être réalisé dans ce cadre, il est tout à fait naturel de le faire. Nous sommes bien entendu favorables à la plantation d'arbres et de haies. Nous octroyons des arbres à chaque nouveau né et participons à la journée distribution des arbres.

- Garantir l'accès aux espaces verts publics pour tou·te·s, en protégeant et en développant les espaces naturels et ouverts au cœur et à la périphérie des agglomérations ?

2

Vaux sur sure est une commune rurale avec de nombreuses forêts et terres agricoles. De nombreuses balades permettent de relier nos villages. Nous disposons d'un arboretum, de bois communaux et bientôt d'un espace vert et bleu au Poteau de Morhet

5. Démocratie / Accès à l'information

Votre liste est-elle favorable à

- Améliorer l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier ?

3

Nous suivons la législation qui est déjà très « ouverte » dans ce cadre et nous assurons la publication des documents sur notre site internet.

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

2

Il faut voir ce dont on parle quand on cite grands projets. S'il s'agit d'un dossier d'urbanisme, il y a en général une réunion d'information préalable et puis une enquête publique. Aussi, c'est dans ce cadre que la consultation se fait. Attention au concept Nimby qui pour l'instant fait que sur certains dossiers, l'aspect subjectif l'emporte sur l'aspect objectif. Et la commune est là pour défendre l'intérêt public tout en veillant à respecter les intérêts particuliers.

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ?

2

Notre commune ne compte pas de CCATM aussi dans le cadre du SDC nous trouvons utile de pouvoir impliquer le citoyen. Aussi nous allons en mettre une en place. En effet, il est utile pour celui-ci d'être de plus en plus spécialisé dans cette matière afin qu'il puisse agir de façon la plus objective possible comme doivent le faire les autorités communales.
Et pour le reste et bien de nouveau il y a des étapes cruciales comme les enquêtes publiques ou autres démarches.